

Communiqué de presse

Réf:
((1'571 signes))

1/1

FSPC : déclassement de 22'256 tonnes de blé panifiable jusqu'en juin 2020

Le 22 août 2019, la Fédération suisse des producteurs de céréales proposait de soutenir le déclassement de blé panifiable de la récolte 2019. Le déclassement permet d'éviter une situation excédentaire sur le marché par l'écoulement du blé en surplus dans le secteur fourrager. On évite ainsi une baisse des prix aux producteurs, en équilibrant l'offre à la demande. Suite à l'évaluation des offres (28'926 tonnes au total) et compte tenu des coûts liés aux quantités à déclasser ainsi que de la situation du marché, le Comité directeur de la FSPC a décidé de soutenir le déclassement de 22'256 tonnes de blé propre à la panification. Dans le détail, il s'agit de 12'950 tonnes de la classe TOP, 1'500 tonnes de la classe I et 7'806 tonnes de la classe II. Ainsi, plus de 75 % du total des offres seront déclassés, toutes classes confondues. Au total, sept entreprises participeront à cette mesure d'allègement de marché. Les déclassements physiques de la marchandise auront lieu entre le 16 septembre 2019 et le 26 juin 2020. La FSPC évaluera l'évolution de la situation du marché.

Liste des enchérisseurs ayant obtenu une part de l'attribution (par ordre alphabétique)

Agrokommerz AG, Marbach
Centre Collecteur, Champvent
fenaco Genossenschaft, Winterthur
Landi Hünenberg Genossenschaft, Hünenberg
Mühle Bachmann AG, Diessenhofen
Saatzucht Düdingen, Düdingen
T. + M. Häusermann, Seengen
Weinlandmühle Trüllikon Glanzmann AG, Trüllikon

Fédération suisse des producteurs de céréales
Berne, le 10 septembre 2019